

BILAN ET MOBILITÉ

BILAN DE COMPÉTENCES



Objectifs

- Le bilan de compétences permet :
- d'analyser ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes et ses motivations ;
 - de définir son projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation ;
 - d'utiliser ses atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière.

Contenus

Phase préliminaire

- Confirmation du caractère volontaire de la démarche
- Analyse de la demande
- Définition et contractualisation des objectifs et des phases du bilan
- Identification des outils et des démarches utilisés
- Élaboration du calendrier des étapes de travail

Phase d'investigation

- Analyse du parcours
- Identification des compétences
- Repérage des valeurs, des motivations professionnelles et centres d'intérêt
- Exploration des éléments de personnalité
- Connaissance de l'environnement professionnel
- Élaboration de pistes d'orientation et détermination des possibilités d'évolution professionnelle
- Étude sur le transfert des compétences
- Préparation et réalisation du travail d'enquêtes et de recherche de documentation.

Phase de conclusion et de synthèse

- Projet(s) réaliste(s) et concrétisé dans un plan d'action
- Un document de synthèse écrit est établi avec le bénéficiaire. Ce document est remis au bénéficiaire

Pré-requis

- Avoir une expérience professionnelle dans le secteur public ou privé

Modalités et délais d'accès à la formation

Entretien d'information préalable gratuit avec le conseiller-bilan avant la contractualisation

Public concerné

Tout public, salariés, demandeurs d'emploi, public spécifique

Modalités pédagogiques

- Entretiens individuels, passation de tests, recherches documentaires ciblées, enquêtes professionnelles

Modalité d'évaluation

- Suivi et réajustement lors des entretiens

Validation

- Remise d'un document de synthèse confidentiel

Modalités de financement

- CPF
- Plan de développement des compétences
- France Travail
- Financement individuel

Durée

Nombre d'heures : 24 h dont 16 à 18 h en face à face (présentiel ou visio) + travail personnel encadré

Prix de la prestation

1 680 €

Complément sur le tarif : personnalisable en fonction de votre statut

Date de réalisation

Possible tout au long de l'année

Accessibilité

- Locaux accessibles à tous
- Pour l'adaptation de la prestation, nous consulter

Prestation réalisée par
GIP FCIP AUVERGNE - DABM
Adresse postale
3 avenue Vercingétorix
63033 Clermont-Ferrand Cedex 01



Lieu de réalisation des prestations
GRETA Auvergne

Contact

[Formulaire de contact en ligne.](#)

dabm@ac-clermont.fr



Février 2026